

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Paysant, 16 janvier 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (36r, 37v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Paysant, 16 janvier 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51099>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 janvier 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Paysant](#)

Lieu de destination 11, rue Beauregard, Paris

Description

Résumé Godin répond à une lettre de Paysant du 16 janvier 1883. Il lui envoie son ouvrage *pour lui présenter l'association du Familistère. Il l'avertit qu'une conférence sur le droit à la retraite n'aurait pas de raison d'être au Familistère parce que le personnel jouit déjà de ce droit, surtout si elle était payante dans la mesure où la population a l'occasion de suivre chaque semaine une conférence gratuite. Il l'assure qu'il peut visiter le Familistère en toute occasion.*

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#), [Visite au Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Gênes 16 Janvier 1893

Spécimen Paysand

En réponse à votre
lettre du 18 et où vous envoiez
par ce courrier mon no-
tame "Mutualité sociale"
qui contient les statuts
de la M. de Familière
et les règlements des mem-
berances mutuelles.

Mais velez que non-
seulement le droit à la
retraite, mais le droit au
nécessaire dans toutes les
circonstances de la vie et
le droit aux secours en cas
de maladie sont reconnus

et mis en pratique
dans la M. de Familière.
Une conférence sur le
droit à la retraite n'aurait
donc ici guère de raison.
D'autre, puisque la popu-
lation jouit de ce droit
et au delà depuis de longues
années.

D'un autre côté je
veux faire observer
que la population a
chaque ~~ou~~^{au} semaine une
conférence gratuite sur
les questions sociales.

Une conférence sur le
~~topic~~ que vous indiquez
n'aurait donc aucune
chance de succès, si elle

n'était complètement
gratuite.

Prenez à visiter le
Théâtre, nous
pourrons le faire en
toute occasion.

Veuillez agréer
Monseigneur, l'assurance
de mon entière conti-
nuation.

Souvenir